



Micro entreprise domicilié dans ma location

Par **Chachou4207**, le **08/02/2022** à **21:30**

Bonjour,

Je loue un logement depuis un an, j'ai récemment créé une micro entreprise que j'ai domicilié dans le logement que j'occupe donc en location.

Je suis déclarée et dans mon assurance habitation je suis aussi assurée pour mon entreprise. J'ai demandé à la fille de mon propriétaire, car c'est vers elle qu'on doit se tourner quand c'est question de papier, si elle me donnait l'autorisation d'organiser une réunion à mon domicile une vente de bougie. Mais ça a prit des proportions énormes. Elle me dit qu'elle va voir de combien elle va augmenter le loyer, elle me demande mon procédé de fabrication, les produits que j'utilise, des photos, dans quelle pièce. ...

Quels sont mes droits ? Que peut elle refuser ?

Merci d'avance !